

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 04164

Numéro SIREN : 798 234 324

Nom ou dénomination : 33 INFORMATIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2020 sous le numéro de dépôt 9466

Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 30/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/9466

Déposant :

Nom/dénomination : 33 INFORMATIQUE

Forme juridique :

N° SIREN : 798 234 324

N° gestion : 2013 B 04164



Signature

33 INFORMATIQUE

53 AVENUE DE LABARDE
33300 BORDEAUX

ETAT DE SYNTHESE AU 31/12/2019

Certifié conforme
Le Président



Bilan

Actif				
Rubriques	Montants brut	Dépréciations	Montants net N	Montants net N-1
Fonds commercial	18 000		18 000	18 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 612	2 926	1 686	1 231
Immobilisations financières	1 758		1 758	1 758
<i>Actif immobilisé</i>	<i>24 370</i>	<i>2 926</i>	<i>21 444</i>	<i>20 989</i>
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises	875		875	1 522
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	5 522		5 522	6 855
Autres créances	20		20	14
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 604		14 604	13 383
Charges constatées d'avance				
<i>Actif circulant</i>	<i>21 021</i>		<i>21 021</i>	<i>21 774</i>
Total général	45 391	2 926	42 465	42 763

Passif		
Rubriques	Montants net N	Montants net N-1
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves réglementées		
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants :)	18 000	17 000
Report à nouveau	383	539
Résultat de l'exercice	1 093	844
Provisions réglementées		
<i>Capitaux propres</i>	<i>24 976</i>	<i>23 883</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>		
Emprunts et dettes assimilées		953
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 507	3 297
Autres dettes (Dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 3 038)	11 407	14 630
Produits constatés d'avance	1 575	
<i>Dettes</i>	<i>17 489</i>	<i>18 880</i>
Total général	42 465	42 763

MS

1500000

Compte de Résultat

Rubriques	Exports	Montants N	Montant N-1
Ventes de marchandises		66 835	55 209
Production vendue de biens			
Production vendue de services		45 114	46 073
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		216	2
	<i>Produits d'exploitation</i>	112 165	101 284
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		54 326	48 778
Variations de stock de (marchandises)		646	(575)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		28 947	30 419
Impôts, taxes et versements assimilés		1 183	1 269
Rémunération du personnel		17 470	12 953
Charges sociales		7 874	5 814
Dotations aux amortissements		331	1 004
Dotations aux provisions			
Autres charges		1	1
	<i>Charges d'exploitation</i>	110 779	99 663
	<i>Résultat d'exploitation</i>	1 386	1 621
	<i>Produits financiers</i>	34	22
	<i>Produits exceptionnels</i>		
	<i>Charges financières</i>	23	268
	<i>Charges exceptionnelles</i>	225	531
	<i>Impôts sur les bénéfices</i>	79	
	<i>Bénéfice ou perte</i>	1 093	844

Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	79	
Réintégrations diverses	225	
Abattements sur le bénéfice		
Déductions diverses		
<i>Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs</i>	1 397	

Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables (Dont imputés sur le résultat : 872)		872
<i>Résultat après imputation des déficits antérieurs</i>	525	

MS



Handwritten signature or mark.

Annexes

ns



Handwritten signature

Principes comptables, méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	12 mois à 3 ans
Agencements, installations	8 à 10 ans
Matériels et outillage	de 5 à 10 ans et de 3 à 4 ans pour le matériel d'occasion
Matériel de transport neuf	5 ans
Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans

L'entreprise a opté pour la méthode prospective en ce qui concerne les nouvelles règles sur les actifs, amortissements et dépréciations, applicables depuis le 1^{er} janvier 2005.

Il n'a pas été identifié de composant.

Pour les immobilisations non décomposables, il est fait application de la mesure de simplification pour les PME concernant les amortissements.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

c) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat.

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

MS

Handwritten signature

e) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f) Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

g) Achats

Les achats accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Immobilisations – Amortissements**Immobilisations**

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds commercial	18 000,00			18 000,00
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	4 246,86		2 421,86	1 825,00
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	2 000,00	786,58		2 786,58
Immobilisations financières	1 758,00			1 758,00
TOTAL	26 004,86	786,58	2 421,86	24 369,58

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	3 016,01	190,09	2 421,86	784,24
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	2 000,00	141,29		2 141,29
TOTAL	5 016,01	331,38	2 421,86	2 925,53

Charges à Payer**Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :**

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	121
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	121

MS



Charges et Produits Constatés d'Avance

Rubriques	Charges	Produits
63 euros l'heure - contrat de 25 heures		1 575
Total		1 575
En comptabilité...		1 575

MS



33 INFORMATIQUE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 €
Siège social : 53 Avenue de Labarde
33300 BORDEAUX
798.234.324 R.C.S. BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2020

AFFECTATION DU RESULTAT CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 093,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 093,30 euros
Report à nouveau (solde créditeur)	383,08 euros
Total	1 476,38 euros
Autres réserves	1 000,00 euros
Report à nouveau (solde créditeur)	476,38 euros
Total	1 476,38 euros

Rappel des dividendes distribués

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifié conforme,

Monsieur Maël SANSIER
Président

33 INFORMATIQUE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5 000 €
Siège social : 53 Avenue de Labarde
33300 BORDEAUX
798 234 324 R.C.S. BORDEAUX

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a poursuivi son activité de services informatiques.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous allons renforcer nos relations avec nos partenaires afin d'augmenter notre chiffre d'affaires.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

MS



RESULTAT - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

La société a enregistré, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, un chiffre d'affaires de 111 949 euros contre 101 282 euros en N-1.

Toutefois, nous pouvons signaler les éléments suivants :

Le montant des autres produits s'élève à 216 euros contre 2 euros en N-1.

Le montant des achats de marchandises et des variations de stock s'élève à 54 972 euros contre 48 203 euros en N-1.

Le montant des charges externes s'élève à 28 947 euros contre 30 419 euros en N-1.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 1 183 euros contre 1 269 euros en N-1.

Le montant des rémunérations du personnel s'élève à 17 470 euros contre 12 953 euros en N-1.

Le montant des charges sociales s'élève à 7 874 euros contre 5 814 euros en N-1.

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 331 euros contre 1 004 euros en N-1.

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice de 1 386 euros contre un bénéfice de 1 621 euros en N-1.

Le résultat financier se solde par un bénéfice de 11 euros contre une perte de 246 euros en N-1.

Le résultat exceptionnel se solde par une perte de 225 euros contre une perte de 531 euros en N-1.

Le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice de 1 093 euros contre un bénéfice de 844 euros en N-1.

MS

- Affectation du résultat

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 093 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 093 euros
Report à nouveau (solde créditeur)	383 euros
Total	1 476 euros
Autres réserves	1 000 euros
Report à nouveau (solde créditeur)	476 euros
Total	1 476 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 24 976 euros contre 23 883 euros en N-1.

Rappel des dividendes distribués

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Le Président
Monsieur Maël SANSIER

